



COMPTES

**POUR LA RECHERCHE, POUR LA SANTÉ,**  
POUR DEMAIN



Institut Pasteur

# SOMMAIRE

1

## BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2011

03 > 09  
LES COMPTES DE L'EXERCICE

10 > 11  
BILAN

12  
COMPTE DE RÉSULTAT

13  
TABLEAU DES FLUX  
DE TRÉSORERIE

2

## ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE

15 > 17  
RÈGLES ET MÉTHODES  
COMPTABLES

18 > 25  
COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS  
RELATIFS AU BILAN

**NOTE 1** IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  
ET CORPORELLES  
**NOTE 2** IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES  
**NOTE 3A** TITRES DE PLACEMENT STABLES  
**NOTE 3B** VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT  
**NOTE 4A** ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DES DETTES  
**NOTE 4B** PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER  
**NOTE 5** FONDS PROPRES  
**NOTE 6** SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT  
**NOTE 7** PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES  
**NOTE 8** FONDS DÉDIÉS  
**NOTE 9** PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

26 > 29  
COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS  
RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

**NOTE 10** PRODUITS D'EXPLOITATION  
**NOTE 11** RÉSULTAT FINANCIER  
**NOTE 12** RÉSULTAT EXCEPTIONNEL  
**NOTE 13** COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES ET NOTE  
DE COMMENTAIRES

30 > 32  
AUTRES INFORMATIONS

**NOTE 14** ENGAGEMENTS HORS BILAN  
**NOTE 15** RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS  
**NOTE 16** EFFECTIF DES SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

3

## RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

34  
RAPPORT GÉNÉRAL

35  
RAPPORT SPÉCIAL

# BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

LES COMPTES  
DE L'EXERCICE

## NOTE LIMINAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les comptes sociaux ainsi présentés concernent la Fondation « Institut Pasteur de Paris » et, en application des règles sociales et fiscales, ses établissements de Guadeloupe et Guyane, intégrés dans les comptes annuels de la Fondation. Les excédents ou déficits des établissements hors métropole sont présentés au compte de résultat sous trois rubriques de contribution aux excédents ou déficits d'exploitation, financiers et exceptionnels.

## SITUATION DE L'INSTITUT PASTEUR DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ, PROGRÈS RÉALISÉS, DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

En 2011, l'**excédent courant** s'élève à **1,4 M€**, en légère augmentation de 0,6 M€ par rapport à l'exercice précédent. Il intègre le **résultat financier** correspondant aux revenus des placements (**12,4 M€**). En termes de valorisation, la performance totale des placements à long terme a été de -6,43 % contre un indice global à -5,90 % et des marchés d'actions à -15,22 %.

Le **déficit net** s'élève cette année à **25,5 M€** et est essentiellement imputable aux produits exceptionnels constatés sur nos placements à long terme, compte tenu des baisses significatives enregistrées cette année sur l'ensemble des marchés financiers mondiaux.

Les **produits d'exploitation** diminuent de 8,2 M€ (-3,4 %) et s'élèvent à **230,2 M€**.

L'**importante progression** cette année de nos **conventions et contrats de recherche** (+5,4 M€), grâce à l'obtention de trois laboratoires d'excellence dans le cadre des Investissements d'avenir, et le soutien financier des pouvoirs publics, et particulièrement du ministère de la Recherche, nous a permis de ne pas transférer des **ressources exceptionnelles de legs** aux ressources d'exploitation (-9 M€).

Les **charges d'exploitation** diminuent de 7,8 M€ (-3,1 %) et s'élèvent à **240,8 M€**.

La gestion rigoureuse de l'ensemble de nos dépenses a permis de réaliser des économies substantielles encore cette année. Les **frais de fonctionnement** sont en diminution de 4,5 M€, notamment en raison de la résolution de litiges de valorisation l'an passé qui avait entraîné un reversement complémentaire immédiat aux copropriétaires, non reconduit cette année. Les **frais de personnel** sont en augmentation de 1,0 M€ compte tenu de la politique salariale menée depuis plusieurs années.

Le **déficit exceptionnel**, constitué d'une partie des legs et des résultats réalisés sur la gestion des placements financiers à long

terme, s'élève à **26,9 M€** et constitue structurellement la plus grande part du déficit net annuel. L'évolution de l'ensemble des marchés financiers mondiaux nous a contraints de constater en 2011 des **charges nettes exceptionnelles** sur notre portefeuille de placement à long terme (42,7 M€).



En millions d'euros

	2007	2008	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	214,8	218,9	212,1	238,4	<b>230,2</b>
Charges d'exploitation	222,9	236,8	229,9	248,6	<b>240,8</b>
Déficit d'exploitation Institut Pasteur de Paris	-8,1	-17,9	-17,8	-10,2	<b>-10,6</b>
Contribution des établissements hors métropole		-0,2	-0,7	0,2	<b>-0,4</b>
<b>Déficit d'exploitation</b>	<b>-8,1</b>	<b>-18,1</b>	<b>-18,6</b>	<b>-10,0</b>	<b>-11,0</b>
Produits financiers	18,4	20,5	20,5	11,8	<b>13,7</b>
Charges financières	1,2	0,6	0,8	1,0	<b>1,3</b>
Excédent financier Institut Pasteur de Paris	17,1	19,9	19,9	10,8	<b>12,4</b>
Contribution des établissements hors métropole		0,0	0,1	0,0	<b>0,0</b>
<b>Excédent financier</b>	<b>17,1</b>	<b>19,9</b>	<b>19,8</b>	<b>10,8</b>	<b>12,4</b>
<b>Excédent / déficit courant (avant transfert exceptionnel des legs)</b>	<b>3,1</b>	<b>-4,2</b>	<b>-4,8</b>	<b>-3,2</b>	<b>1,4</b>
<b>Excédent courant (après transfert exceptionnel des legs)</b>	<b>9,1</b>	<b>1,8</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>1,4</b>
Produits exceptionnels	103,8	24,0	76,5	41,7	<b>29,2</b>
Charges exceptionnelles	70,4	136,2	1,0	7,5	<b>56,0</b>
Excédent / déficit exceptionnel Institut Pasteur de Paris	-8,1	-112,2	75,5	34,2	<b>-26,8</b>
Contribution des établissements hors métropole		-0,6	-0,1	0,1	<b>-0,1</b>
<b>Excédent / déficit exceptionnel</b>	<b>33,4</b>	<b>-112,8</b>	<b>75,4</b>	<b>34,3</b>	<b>-26,9</b>
<b>Excédent / déficit net de l'exercice</b>	<b>42,4</b>	<b>-111,0</b>	<b>76,6</b>	<b>35,1</b>	<b>-25,5</b>
Dont contribution des établissements hors métropole	-	-0,8	-0,7	0,3	<b>0,5</b>

## LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à **230,2 M€**, en diminution de **8,2 M€ (-3,4 %)** par rapport à 2010. Cette diminution globale des « produits d'exploitation » est analysée, ci-dessous, à travers les variations les plus significatives.

### LES REDEVANCES (37,2 M€ / +0 M€)

Les redevances sont stables, tant par rapport à l'an passé qu'au budget. Les revenus issus des contrats de licence s'élèvent à 26,4 M€ et diminuent donc de 0,4 M€ par rapport à 2010. Le détail des principaux revenus par famille est le suivant :

- diagnostic : stables par rapport à 2010 (22,4 M€ en 2011, par rapport à 22,9 M€ en 2010), la variation correspondant principalement aux variations des provisions en devises ;
- thérapeutique : en augmentation (1,2 M€ en 2011, nul en 2010) en raison de la constatation d'un avoir significatif en 2010 ;
- vaccin : en diminution (1,5 M€ en 2011, par rapport à 3,1 M€ en 2010) en raison de la diminution de chiffre d'affaires constatée avec un industriel.

Les revenus issus des contrats de licence de marque s'élèvent à 10,8 M€ et sont en légère progression par rapport à l'an passé (+0,4 M€).

## LES VENTES, PRESTATIONS ET SERVICES DIVERS (17,9 M€ / -5,4 M€)

Ces produits de natures très variées, mais participant tous aux « revenus des activités propres », génèrent en 2011 un chiffre d'affaires total de 17,9 M€ en diminution par rapport à l'an passé de 5,4 M€, principalement en raison de la signature, en 2010, avec un industriel, d'un financement exceptionnel, non renouvelé en 2011. Par ailleurs, ce poste regroupe des revenus tels que ceux provenant des enseignements et publications, des congrès et colloques, etc. qui restent stables depuis de nombreuses années. Le chiffre d'affaires du centre médical est en légère diminution cette année en raison de la vente du laboratoire d'analyses médicales. Les autres facturations externes de prestations scientifiques (contrats d'expertises, de conseils, examens de laboratoire pour l'industrie, produits à usage de diagnostic) sont cette année en légère augmentation par rapport à 2010.

## LES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT (61,9 M€ / +1,1 M€)

La subvention du ministère de la Recherche s'élève à 56,4 M€ et augmente de 1,4 M€, suite à la constatation, en 2011, de l'ensemble de la subvention en produit d'exploitation.

La subvention de l'Institut national de veille sanitaire, qui contribue au financement des activités des centres nationaux de référence, s'élève à 5,5 M€, en diminution de 0,3 M€ cette année.

## LES CONVENTIONS ET CONTRATS DE RECHERCHE (44,9 M€ / +5,4 M€)

Les contrats de recherche et développement avec l'industrie s'élèvent à 5,6 M€ et augmentent de 2,8 M€ en 2011, grâce à la signature de nouveaux accords-cadres, avec des industriels, relatifs au diagnostic et à la recherche thérapeutique.

Les contrats et conventions de recherche avec le secteur public s'élèvent à 21,5 M€ et augmentent de 3,8 M€ par rapport à 2010 en raison principalement de la signature, dans le cadre des Investissements d'avenir, de trois importants contrats conclus avec l'Agence nationale de la recherche au titre des laboratoires d'excellence.

Les autres contrats de recherche, correspondant principalement à ceux conclus avec l'Union européenne, s'élèvent à 12,0 M€ et sont en légère diminution par rapport à 2010 (-0,6 M€).

Enfin, les autres financements, correspondant aux fonds reçus d'organismes privés (AFM, Ligue nationale contre le cancer, Fondation de France, Fondation pour la recherche médicale...) s'élèvent à 5,8 M€ et diminuent de 0,7 M€ par rapport à 2010.

## LA TAXE D'APPRENTISSAGE (1,4 M€ / -0,1 M€)

La taxe d'apprentissage perçue en qualité de dispensateur de formation s'élève à 1,4 M€, en légère diminution par rapport à l'an passé.

## LES DONS (17,5 M€ / -0,6 M€)

Le chiffre global de la collecte, incluant les dons constatés en exploitation, ceux constatés en exceptionnel et les subventions d'équipement, progresse de 10 % par rapport à l'an passé, pour atteindre en 2011 21,7 M€, contre 19,7 M€ en 2010. Ces bons résultats, réalisés dans un contexte économique défavorable, sont le fruit de nombreuses actions menées maintenant depuis plusieurs années, comme le « Pasteurdon ». Les dons constatés en exploitation s'élèvent à 17,5 M€ contre 18,1 M€ en 2010 et sont en légère diminution.

## LES LEGS (14,8 M€ / -9,0 M€)

Les legs s'élèvent à 14,8 M€ et diminuent de 9,0 M€ pour la part portée en produits d'exploitation. Il est rappelé que sont portés en ressources d'exploitation, d'une part, la part unitaire des dons et legs inférieure à 0,3 M€ et, d'autre part, un montant de 4,0 M€ pour 2010 (nul en 2011), qui, sur décision du conseil d'administration, est prélevé sur la part unitaire qui excède le seuil de 0,3 M€. Le complément est affecté en ressources exceptionnelles.

Par ailleurs, afin d'accélérer leur enregistrement dans les comptes annuels, pour chaque legs, des sous-lots ont été créés, correspondant à un bien identifié, et chaque mouvement est rattaché à un type de sous-lots. Les sous-lots sont désormais clôturés lorsque toutes les recettes ou dépenses liées au bien concerné sont terminées ; ils sont alors immédiatement comptabilisés en produits.

En incluant les produits exceptionnels, le montant des legs comptabilisés en 2011 s'élève à 30,4 M€ contre 35,9 M€ en 2010, confirmant ainsi la tendance à la baisse enregistrée depuis plusieurs années, tant par le nombre de dossiers traités que par la valeur unitaire des legs perçus.

## LES LOYERS (6,3 M€ / +1,8 M€)

Les loyers s'élèvent à 6,3 M€ et augmentent de 1,8 M€ par rapport à 2010, un nouvel immeuble est entré dans le patrimoine de la Fondation en toute fin d'année 2009.

## LES REPRISES SUR PROVISIONS (6,0 M€ / -3,4 M€)

Ces reprises de provisions, d'un montant total de 6,0 M€ en 2011, concernent essentiellement des litiges connus et provisionnés les années antérieures et résolus en 2011. Ils correspondent aux risques généraux liés à l'activité (4,1 M€) et aux risques clients (1,9 M€).

## LE REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES (22,0 M€ / +2,2 M€)

Le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », qui enregistre la reprise des engagements à réaliser des ressources non utilisées, fait ressortir un montant de 22,0 M€ pour l'exercice 2011 contre 19,7 M€ l'année précédente, soit une progression de 2,2 M€. Ces montants correspondent donc, avec un an de décalage, à la part des donations et autres libéralités non utilisée conformément à la fin de l'exercice.

## LES TRANSFERTS DE CHARGES (0,3 M€ / -0,2 M€)

Ils correspondent principalement aux remboursements d'assurances perçus suite aux sinistres déclarés.

## LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent à **240,8 M€** et sont en diminution de **7,8 M€ (-3,1 %)** par rapport à 2010. Elles sont également **inférieures au budget de 6,2 M€ (-2,5 %)**.

Pour l'exercice 2011, l'évolution des dépenses d'exploitation s'analyse comme suit, selon les trois chapitres traditionnellement retenus pour l'établissement du budget :

- frais de personnel  
115,4 M€, soit +0,8 % par rapport à 2010;
- frais de fonctionnement  
80,2 M€, soit -5,3 % par rapport à 2010;
- amortissements, provisions et engagements  
45,3 M€, soit -8,6 % par rapport à 2010.

Les frais de personnel (115,4 M€), qui représentent 48 % des charges d'exploitation, augmentent de 1,0 M€ (+0,8 %) par rapport à 2010 et sont inférieurs au budget de 0,6 M€ (-0,6 %).

Cette évolution du poste « personnel » s'explique de la manière suivante :

- stabilisation de la masse salariale (+0,1 %), en raison de la réduction nette des effectifs (-45 postes CDI en 2011, -1,3 %), compensée par les mesures salariales au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (+2,9 %);
- diminution de la charge des droits d'inventeurs, compte tenu des résolutions de litiges intervenues l'an passé (-0,3 %);
- augmentation des indemnités de départ versées cette année (+0,2 %);
- variation des provisions (ARTT, congés payés et primes semestrielles) qui impactent les comptes pour +0,4 %;
- augmentation du taux des charges sociales qui s'élève à 45,4 % en 2011 contre 44,9 % en 2010 (+0,5 %), en raison notamment de l'annualisation de la réduction dite « Fillon ».

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 80,2 M€ contre 84,7 M€ en 2010, en diminution de 4,5 M€ (-5,3 %).

Les principales variations sont les suivantes :

- sous le poste « achats de marchandises et matières premières » (**20,4 M€ / +1,4 M€**), on constate une augmentation des achats de consommables de base des laboratoires de recherche, correspondant à l'augmentation des crédits de fonctionnement alloués aux unités de recherche en 2011;
- sous le poste « autres achats et charges externes » (**49,5 M€ / +1,2 M€**), les variations significatives concernent les postes suivants :
  - les prestations scientifiques augmentent de 1,7 M€ et correspondent à des recherches particulières menées sur des programmes en cours;
  - les honoraires diminuent de 1,3 M€ en raison notamment de la résolution de litiges importants de valorisation les années passées et de la fin des grands chantiers en cours;
  - les honoraires de propriété industrielle diminuent de 0,6 M€ en raison du peignage régulier d'un grand nombre de brevets au cours des dernières années, commençant à porter les résultats attendus en 2011;

– les consommations de fluides (électricité, gaz, eau, chauffage) augmentent cette année de 0,4 M€, en raison de la souscription des contrats de fourniture d'électricité pour le nouveau centre de biologie intégrative des maladies émergentes et de l'augmentation générale des tarifs consécutive à la loi Nome;

• sous le poste « impôts et taxes » (**3,2 M€ / +0,6 M€**), constitué principalement de la taxe sur salaires, des charges fiscales liées aux rémunérations et de la TVA non récupérable, l'augmentation constatée est imputable en 2011 à la charge de TVA non récupérable, compte tenu d'un accroissement temporaire du taux de récupération et à la charge de CET;

• sous le poste « autres charges » (**7,1 M€ / -7,6 M€**), les redevances à reverser sur les contrats en copropriété s'élèvent à 5,0 M€ et diminuent de 6,7 M€ par rapport à 2010, en raison de la résolution de litiges de valorisation en 2010 qui avait entraîné un reversement complémentaire aux copropriétaires de 7,1 M€. Les frais de brevets s'élèvent à 2,0 M€ et diminuent cette année encore de 0,3 M€. Les autres charges diverses s'établissent en 2011 à 0,1 M€ contre 0,8 M€ en 2010 et correspondent principalement à des résolutions diverses de litiges.

L'augmentation du poste « amortissements, provisions, engagements à réaliser sur des ressources non utilisées » (**45,3 M€ / -4,3 M€**) appelle les commentaires suivants :

- la dotation aux amortissements s'élève en 2011 à 13,7 M€ et progresse légèrement par rapport à 2010 (+0,3 M€), compte tenu des travaux importants de rénovation effectués les années antérieures et dont certains se sont terminés en 2011. Cette tendance d'augmentation de la charge d'amortissement se confirmera dans les années à venir, avec la mise en service du bâtiment de Biologie intégrative des maladies émergentes prévue début 2012;
- les provisions pour charges d'exploitation, dotées à hauteur de 1,5 M€ en 2011, concernent les créances commerciales;
- les provisions pour risques et charges sont dotées à hauteur de 3,6 M€ contre 12,7 M€ en 2010, soit une diminution de 9,1 M€. Les provisions constituées sur l'exercice concernent les risques généraux liés à l'activité (1,9 M€), les engagements de retraite (1,5 M€) et les litiges prud'homaux en cours (0,2 M€);
- le poste « engagements à réaliser des ressources non utilisées » (26,4 M€ en 2011), en augmentation de 4,5 M€ cette année, constate la part des subventions, libéralités et conventions de recherche non utilisées en fin d'année, c'est-à-dire l'engagement d'emploi de l'Institut Pasteur envers les organismes financeurs et les donateurs. Cette augmentation est principalement affectée aux laboratoires d'excellence obtenus dans le cadre des Investissements d'avenir.

## LA CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS HORS MÉTROPOLE

Les résultats d'exploitation des Instituts Pasteur de Guadeloupe et de Guyane, intégrés dans les comptes de l'Institut Pasteur de Paris, s'élèvent chacun à -0,2 M€.

## LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES COURANTES

L'Institut Pasteur pilote le niveau annuel de revenus externalisés en fonction de ses besoins. Ainsi, les revenus du portefeuille de valeurs mobilières externalisés en 2011 sont en légère hausse par rapport à 2010 (+1,6 M€) et **l'excédent financier s'élève à 12,4 M€**. En effet, afin d'optimiser la valeur patrimoniale du portefeuille, seule la moitié des revenus sur valeurs mobilières a été externalisée en 2011, comme en 2010. Cette mesure prudentielle, justifiée par un environnement très volatil, autorise néanmoins la perception différée de ces revenus dans le futur.

En termes de valorisation, la performance totale des placements à long terme a été de -6,43 % contre un indice global à -5,90 % et des marchés d'actions à -15,22 %. Depuis la mise en place du nouveau dispositif de gestion des valeurs mobilières en décembre 2009, le portefeuille réalise une performance de -1,46 % contre -3,23 % pour son indice de référence. Sur la même période, les marchés d'actions ont baissé de -12,94 %.

## LA CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS HORS MÉTROPOLE

Les résultats financiers des Instituts Pasteur de Guadeloupe et de Guyane, intégrés dans les comptes de l'Institut Pasteur de Paris, sont non significatifs.

## LES OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Le déficit exceptionnel de l'exercice 2011 s'élève à 26,9 M€ contre un excédent de 34,2 M€ constaté en 2010. Comme les années précédentes, les opérations exceptionnelles sont constituées d'une composante relative aux libéralités (dons et legs pour 15,7 M€ en 2011 contre 12,2 M€ en 2010) et d'une composante financière (moins-value nette sur les titres du patrimoine de 42,7 M€ cette année contre une plus-value nette sur les titres du patrimoine de 21,0 M€ en 2010). Les fonds patrimoniaux ainsi placés font l'objet d'un mandat de gestion dans plusieurs établissements financiers spécialisés; l'allocation d'actifs fixée en longue période correspond à un équilibre entre les actions et les obligations. Par ailleurs, le solde des plus-values dégagées doit toujours être supérieur aux moins-values réalisées.

## LA CONTRIBUTION AUX RÉSULTATS EXCEPTIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS HORS MÉTROPOLE

Les résultats exceptionnels des Instituts Pasteur de Guadeloupe et de Guyane, intégrés dans les comptes de l'Institut Pasteur de Paris, s'élèvent respectivement à -0,4 M€ et -0,1 M€.

## Évolutions et perspectives d'avenir

Le financement des opérations courantes de l'Institut Pasteur reste fragile, et les conditions du développement souhaitable des activités de la Fondation restent attachées au maintien du niveau élevé des redevances, à un élargissement de la base des collectes de fonds et à la poursuite du soutien de l'État.

## Événements importants survenus postérieurement à la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu postérieurement à la clôture.

## Activités en matière de recherche et de développement

La recherche et le développement sont l'activité même de l'Institut Pasteur. En conséquence, il convient de se reporter au rapport annuel d'activités.

## Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation

Aucune modification n'est intervenue en 2011 dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.

## Prises de participation dans l'exercice

Aucune prise de participation significative n'a été constatée en 2011.

## Compte rendu de l'activité des filiales

Les faits marquants à retenir, pour l'exercice 2011, sont les suivants :

### Anaconda Pharma

Une augmentation de capital a eu lieu en juillet 2011; la Phase clinique la est achevée et la Phase clinique Ib est en cours.

### Ariana Pharma

Aucune augmentation de capital n'a été effectuée en 2011, mais un emprunt a été souscrit via un contrat d'émission d'obligations remboursables en actions; une filiale commerciale a été créée aux USA; le chiffre d'affaires a été multiplié par trois, les principaux leviers ont été l'activité de service.

### Biocortech

Dépôt de bilan et fin d'activité.

### Collectis

Une augmentation de capital a été effectuée, et le rachat de la société Cellartis a eu lieu; de nombreux partenariats industriels ont été signés.

### Génomique Vision

Aucun élément significatif sur l'exercice.

### Genticel

Genticel a poursuivi le recrutement de patients pour la Phase I de ses essais cliniques.

### Hybrigenics

Hybrigenics a lancé l'étude clinique de Phase II de l'inécalcitol dans le psoriasis et a signé un accord de licence et de collaboration de recherche avec un important industriel.

### Immunothérapie

Dépôt de bilan et fin d'activité.

### Texcell

Importance de la stratégie actuelle visant à aller chercher de la croissance à l'international et renforcement des équipes commerciale et marketing.

### Theravectys

Une levée de fonds de 1 M€ a été réalisée fin 2011, et l'élaboration du dossier clinique Phase I a obtenu un retour favorable des autorités réglementaires.

Aucune particularité sur les autres participations (sociétés non cotées).

## Compte rendu de l'activité du Réseau International des Instituts Pasteur

Les comptes combinés, tels que présentés ci-après, couvrent le périmètre suivant :

- Institut Pasteur, comprenant les comptes de l'Institut Pasteur de Paris, de la Guadeloupe et de la Guyane française ;
- Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie ;
- Institut Pasteur de Bangui ;
- Institut Pasteur de Madagascar ;
- Institut Pasteur du Cambodge.

Les règles et principes comptables retenus pour l'établissement de ces comptes sont identiques à ceux suivis pour l'établissement des comptes de l'Institut Pasteur. Afin de rendre le contenu des comptes homogènes, les comptes des différentes entités ont, le cas échéant, été retraités en application des méthodes de l'Institut Pasteur. Les principaux retraitements pratiqués concernent l'harmonisation des durées d'amortissement des immobilisations.

Les comptes des Instituts Pasteur du réseau ont été convertis au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion relatifs aux éléments monétaires sont constatés au compte de résultat et ceux relatifs aux éléments non monétaires sont constatés en écart de conversion au niveau des fonds propres.

## BILAN

En millions d'euros

	2007	2008	2009	2010	2011
Actif immobilisé	123,6	152,0	173,0	230,1	255,9
Actif circulant	804,7	668,1	773,3	775,8	750,4
Comptes de régularisation	4,6	3,4	2,7	3,8	4,6
<b>Total actif</b>	<b>932,9</b>	<b>823,5</b>	<b>949,0</b>	<b>1 009,7</b>	<b>1 010,9</b>
Fonds propres	699,4	588,1	665,4	701,1	667,1
Autres fonds propres	14,4	28,1	37,3	41,1	44,9
Provisions pour risques et charges	39,6	41,0	46,1	54,6	53,3
Fonds dédiés	17,6	17,1	21,7	24,3	27,8
Dettes	85,2	78,4	102,6	107,6	124,6
Comptes de régularisation	76,7	70,8	75,9	81,0	93,2
<b>Total passif</b>	<b>932,9</b>	<b>823,5</b>	<b>949,0</b>	<b>1 009,7</b>	<b>1 010,9</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros

	2007	2008	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	249,9	247,5	242,3	263,0	251,5
Charges d'exploitation	255,2	263,3	259,7	272,7	261,1
<b>Déficit d'exploitation</b>	<b>-5,3</b>	<b>-15,8</b>	<b>-17,4</b>	<b>-9,7</b>	<b>-9,6</b>
Produits financiers	18,7	21,2	21,1	12,3	14,2
Charges financières	1,3	0,9	1,1	1,3	1,6
<b>Excédent financier</b>	<b>17,4</b>	<b>20,3</b>	<b>20,0</b>	<b>11,0</b>	<b>12,6</b>
<b>Excédent courant</b>	<b>12,1</b>	<b>4,5</b>	<b>2,6</b>	<b>1,3</b>	<b>3,0</b>
Produits exceptionnels	105,0	24,7	77,6	42,5	29,2
Charges exceptionnelles	71,8	138,3	2,1	7,7	56,2
<b>Déficit exceptionnel</b>	<b>33,2</b>	<b>-113,6</b>	<b>75,5</b>	<b>34,8</b>	<b>-26,9</b>
<b>Déficit net</b>	<b>45,3</b>	<b>-109,1</b>	<b>78,1</b>	<b>36,1</b>	<b>-24,0</b>

## BILAN ACTIF

En milliers d'euros

	31-12-2011			31-12-10
	Brut	Amortissements ou provisions	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles (note 1)</b>	4 726	3 344	1 382	1 626
<b>Immobilisations corporelles (note 1)</b>				
Terrains et immeubles d'exploitation	194 367	110 042	84 324	85 188
Matériel et mobilier	154 530	133 022	21 507	23 189
Agencements, aménagements, installations	21 097	20 525	571	645
Autres immobilisations	542	475	66	29
<b>Immobilisations liées à l'exploitation</b>	<b>370 535</b>	<b>264 065</b>	<b>106 470</b>	109 052
Terrains et immeubles de rapport	74 361	10 565	63 796	64 975
Immobilisations en cours	73 681		73 681	41 117
	518 577	274 630	243 947	215 144
<b>Immobilisations financières (note 2)</b>				
Titres de participation	4 265	3 436	828	2 264
Autres	2 289	67	2 222	2 121
	6 554	3 504	3 050	4 386
<b>Actif immobilisé</b>	<b>529 857</b>	<b>281 478</b>	<b>248 379</b>	<b>221 155</b>
Titres de placement stables (note 3a)	588 510	96 037	492 474	578 466
Stocks et en-cours	4 896	1 579	3 317	3 201
Créances d'exploitation (note 4a)	113 764	2 109	111 654	103 924
Valeurs mobilières de placement (note 3b)	119 135		119 135	58 295
Disponibilités	6 517		6 517	4 766
<b>Actif circulant</b>	<b>832 823</b>	<b>99 724</b>	<b>733 098</b>	<b>748 652</b>
Charges constatées d'avance	4 224		4 224	3 444
Écarts de conversion actif	155		155	240
<b>Total actif</b>	<b>1 367 058</b>	<b>381 202</b>	<b>985 856</b>	<b>973 492</b>
<b>Engagements reçus legs nets à réaliser (note 14)</b>				
Acceptés par le conseil d'administration			1 748	17 517
Autorisés par l'autorité de tutelle			62 081	32 559

## BILAN PASSIF

En milliers d'euros

	31-12-11	31-12-10
Fonds de dotation	658 130	645 904
Report à nouveau	19 402	-3 018
Excédent ou déficit de l'exercice	-25 455	35 078
<b>Fonds propres métropole</b>	<b>652 076</b>	<b>677 964</b>
Fonds propres hors métropole	1 751	1 318
<b>Fonds propres (note 5)</b>	<b>653 827</b>	<b>679 282</b>
Subventions d'équipement	38 992	35 282
<b>Autres fonds propres (note 6)</b>	<b>38 992</b>	<b>35 282</b>
<b>Provisions pour risques et charges (note 7)</b>	<b>52 509</b>	<b>53 174</b>
<b>Fonds dédiés (note 8)</b>	<b>26 586</b>	<b>22 056</b>
Dettes financières	42 263	21 596
Dettes fournisseurs	40 986	39 554
Dettes sociales et fiscales	31 143	29 287
Autres dettes	7 780	13 394
<b>Dettes (note 4a)</b>	<b>122 173</b>	<b>103 831</b>
Produits constatés d'avance (note 9)	91 534	79 652
Écarts de conversion passif	235	215
<b>Total passif</b>	<b>985 856</b>	<b>973 492</b>



## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011

En milliers d'euros

	31-12-11	31-12-10
<b>Produits d'exploitation (note 10)</b>		
Redevances	37 240	37 178
Ventes, prestations et services divers	17 887	23 303
Subventions de l'État	61 927	60 828
Contrats et conventions	44 899	39 506
Taxe apprentissage	1 367	1 488
Dons	17 493	18 075
Legs	14 842	23 840
Loyers	6 303	4 525
Reprises sur provisions	5 955	9 363
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	21 964	19 725
Transferts de charges	356	585
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>230 233</b>	<b>238 413</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats marchandises, matières premières et variations de stocks	20 356	18 979
Autres achats et charges externes	49 499	48 339
Impôts et taxes	3 246	2 667
Personnel	115 358	114 407
Dotations aux amortissements et provisions	18 823	27 565
Engagements à réaliser des ressources non utilisées	26 444	21 964
Autres charges	7 076	14 686
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>240 802</b>	<b>248 608</b>
Contribution des établissements hors métropole	-451	176
<b>Déficit d'exploitation</b>	<b>-11 021</b>	<b>-10 018</b>
Produits financiers	13 757	11 802
Charges financières	1 331	985
Contribution des établissements hors métropole	3	-2
<b>Excédent financier (note 11)</b>	<b>12 429</b>	<b>10 815</b>
<b>Excédent courant</b>	<b>1 408</b>	<b>796</b>
Produits exceptionnels	29 209	41 721
Charges exceptionnelles	55 993	7 510
Contribution des établissements hors métropole	-79	71
<b>Excédent ou déficit exceptionnel (note 12)</b>	<b>-26 863</b>	<b>34 282</b>
Impôt sur les bénéfices		
<b>Excédent ou déficit net</b>	<b>-25 455</b>	<b>35 078</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE 2011

En milliers d'euros

	31-12-11	31-12-10
<b>Flux d'exploitation</b>		
Résultat net	-25 455	35 078
Amortissements et provisions des immobilisations corporelles	14 196	13 870
Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et financières	1 683	538
Variation des provisions pour dépréciation d'actif circulant	41 498	-24 943
Variation des provisions pour risques et charges	-665	8 287
Variation des fonds dédiés	4 530	2 264
Variation des subventions d'équipement	-2 327	-2 244
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>33 459</b>	<b>32 851</b>
(Augmentation) diminution des besoins d'exploitation	1 442	27 155
<b>Total flux d'exploitation</b>	<b>34 901</b>	<b>60 006</b>
<b>Flux liés aux investissements</b>		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-50	-341
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-44 148	-70 069
Acquisitions d'immobilisations financières	-234	-1 276
Variation des subventions d'équipement	6 037	6 189
Cessions ou réductions d'actifs immobilisés	1 330	255
Variation des titres de placement stables	44 089	43 377
<b>Total flux liés aux investissements</b>	<b>7 024</b>	<b>-21 864</b>
<b>Flux des opérations de financement</b>		
Apports au fonds de dotation		
Remboursements des emprunts <sup>(2)</sup>	20 667	-1 649
<b>Total flux des opérations de financement</b>	<b>20 667</b>	<b>-1 649</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>62 592</b>	<b>36 492</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice <sup>(1)</sup>	63 061	26 570
Trésorerie à la clôture de l'exercice <sup>(1)</sup>	125 653	63 061

(1) Disponibilités + valeurs mobilières de placement.

(2) Variation des positions créditrices de banques et emprunts BNP.



# ANNEXE

AUX COMPTES  
DE L'EXERCICE

## ● RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables définies, ci-après, concernent la Fondation Institut Pasteur de Paris et ses établissements de Guadeloupe et Guyane qui, depuis l'exercice 2008, sont intégrés dans les comptes annuels de la Fondation. Les excédents ou déficits des établissements hors métropole sont présentés au compte de résultat sous trois rubriques de contribution aux excédents ou déficits d'exploitation, financiers et exceptionnels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations (règlement CRC n° 99-01) et dans le respect des dispositions particulières des statuts de l'Institut Pasteur compatibles avec ces règles.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques, étant précisé que les biens reçus à titre gratuit sont initialement enregistrés à leur valeur vénale à leur date d'entrée dans le patrimoine de la Fondation, cette valeur correspondant au prix qui aurait été acquitté pour l'acquisition du bien dans les conditions du marché.

De manière plus spécifique, les principales méthodes comptables appliquées sont décrites ci-après :

### SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Sont inscrites dans le compte de résultat en « produits d'exploitation » :

- les subventions allouées par l'État (ministère chargé de la Recherche et Institut de veille sanitaire);
- les subventions diverses et libéralités reçues d'organismes privés (Fondation de France, Ligue nationale contre le cancer, AFM, ARC, Fondation Recherche médicale, Sidaction, Pasteur Weizmann, Vaincre la mucoviscidose...);
- les subventions de taxe d'apprentissage reçues en qualité de dispenseur de formation.

### CONTRATS ET CONVENTIONS DE RECHERCHE

Les créances sur conventions de recherche pluriannuelles sont comptabilisées à l'actif pour leur intégralité à la date de leur acquisition définitive, le produit correspondant étant différé au passif (poste « produits constatés d'avance » sur conventions de recherche) jusqu'à ce qu'il soit réalisé, c'est-à-dire jusqu'à ce que les dépenses de recherche prévues par la convention soient effectivement supportées. Les produits constatés d'avance figurant au passif correspondent donc à des produits d'ores et déjà acquis pour les années futures et qui seront progressivement reconnus en compte de résultat en couverture des charges de recherche conformément aux dispositions de la convention de recherche.

### LEGS, SUCCESSIONS ET DONATIONS (LIBÉRALITÉS)

Les libéralités dont la réalisation est devenue effective et définitive font l'objet de traitements comptables différents selon leur nature :

- les legs et donations de biens durables destinés à la réalisation de l'objet social sont considérés comme des apports au fonds de dotation de la Fondation;
- les legs et donations affectés par leur auteur à l'acquisition d'un

bien non renouvelable par la Fondation sont inscrits dans les autres fonds propres en « subventions d'investissement », lesquelles sont reprises en résultat au rythme de l'amortissement du bien concerné;

- les donations et autres libéralités (biens meubles et immeubles destinés à être cédés) constituent des produits enregistrés au compte de résultat, en produits d'exploitation pour la part individuellement égale ou inférieure à 300 000 euros et en produits exceptionnels pour l'excédent. Lorsqu'il s'agit de libéralités faisant l'objet d'une affectation spécifique par leur auteur (affectation à un domaine de recherche particulier), la partie non utilisée conformément à son affectation à la fin de l'exercice est enregistrée au passif en « fonds dédiés sur legs et donations affectés » par constatation d'une charge correspondante sur l'exercice (« engagement à réaliser sur legs et donations affectés »). Par symétrie avec la règle de classement appliquée pour les produits, cette charge est intégralement considérée comme une charge d'exploitation dès lors que la libéralité n'excède pas 300 000 euros.

De plus, conformément aux statuts de l'Institut Pasteur, un montant global de 10 000 000 d'euros pour 2011 (8 000 000 d'euros en 2010) fixé par décision du conseil d'administration prise au moment du vote du budget est prélevé sur la part unitaire des libéralités supérieure à 300 000 euros normalement présentée en produits exceptionnels, et porté en ressources d'exploitation, pour contribuer à la couverture des amortissements. Le montant ainsi porté en ressources courantes ne peut excéder, au total, le montant des amortissements de l'exercice non couverts par des subventions d'équipement.

Ce montant est ramené à zéro au 31 décembre 2011, permettant ainsi d'affecter au fonds de dotation une part maximum de legs exceptionnels. Cette décision fera l'objet d'une résolution lors du prochain conseil d'administration, préalablement à l'approbation des comptes.

Pendant toute la durée de leur réalisation, les legs et donations font l'objet d'un suivi comptable individualisé comme suit :

- à leur date d'acceptation par le conseil d'administration, les legs sont portés en engagements reçus hors bilan sur la ligne « legs nets à réaliser acceptés par le conseil d'administration » pour leur valeur de réalisation estimée, nette des charges d'acquisition;
- à la réception de l'autorisation administrative, le montant estimé de réalisation est révisé et porté en engagements reçus hors bilan sur la ligne « legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle »;
- jusqu'à la réalisation effective et définitive des biens légués (inscrits dans les catégories : immobiliers, liquidités et titres), les encaissements et les décaissements liés à la cession de ces biens sont enregistrés dans un compte d'attente individualisé, « legs et donations en cours de réalisation », qui figure au passif en « produits constatés d'avance » lorsque le solde est créditeur ou, à l'actif en « charges constatées d'avance » lorsque le solde est débiteur, c'est-à-dire lorsque les frais engagés pour la réalisation ne sont pas encore couverts par les encaissements. Ces opérations de trésorerie entraînent la mise à jour des engagements reçus présentés hors bilan;
- les legs sont enregistrés en compte de produits au fur et à mesure de la réalisation des différents lots qui les composent.

## FONDS DE DOTATION

En application du règlement n° 99-01 du CRC, sont inscrits directement au « fonds de dotation » figurant dans les fonds propres de la Fondation les legs et donations de biens durables destinés à la réalisation de l'objet social, lorsque leur réalisation est devenue effective et définitive.

De plus, conformément aux statuts, la part des libéralités supérieure à 300 000 euros, constatée en produits exceptionnels, minorée d'un montant global de 10 000 000 d'euros pour 2011 (4 000 000 d'euros en 2010) est portée au fonds de dotation au moment de l'affectation du résultat.

## SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Sont inscrits dans le poste « subventions d'investissement » :

- les subventions d'équipement allouées par l'État ou les organismes publics ;
- les subventions d'équipement accordées par des organismes ou entreprises privés ;
- les legs et donations affectés par leur auteur à l'acquisition d'un bien non renouvelable lorsque la réalisation du legs est devenue effective et définitive.

Ces subventions d'investissement sont classées au bilan sous la rubrique « autres fonds propres » et sont reprises en résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations correspondantes.

## FONDS DÉDIÉS

Sont inscrits dans le poste « fonds dédiés » :

- les montants enregistrés en produits d'exploitation des legs et donations (ou en produits exceptionnels pour la partie des legs et donations supérieurs à 300 000 euros) affectés à un programme de recherche et non encore utilisés l'année où ils sont terminés, en contrepartie d'un compte de charges d'exploitation « engagements à réaliser sur legs et donations affectés » ;
- les montants enregistrés en produits d'exploitation des contrats de recherche et non encore utilisés à la date de l'arrêté annuel, en contrepartie d'un compte de charges d'exploitation « engagements à réaliser sur subventions attribuées ».

Lors de la réalisation de l'engagement, le compte « fonds dédiés » est soldé par contrepartie d'un compte de produits d'exploitation pour les legs, donations et contrats de recherche. Ce compte est intitulé « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur prix de revient ou leur valeur vénale évaluée par expert à la date d'entrée au bilan pour les biens reçus de legs ou successions à l'exception du terrain du campus de l'Institut, de la ferme de Rennemoulin et du domaine de Saint-Lager qui ont été évalués « à dire d'experts » en 1970.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, de nouvelles règles sont appliquées concernant les actifs et découlant des règlements CRC n° 2004-06 et n° 2002-10 portant sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ainsi que sur l'amortissement et la dépréciation éventuelle des actifs immobilisés.

Le coût d'entrée des actifs est constitué des éléments suivants :

- le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ;

- tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction (dont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les honoraires de professionnels comme les architectes, géomètres, experts, évaluateurs, conseils ; les coûts de préparation du site et les frais de démolition nécessaires à la mise en place de l'immobilisation).

La Fondation a choisi de continuer à comptabiliser directement en charges les éléments suivants :

- les coûts de développement ;
- les frais d'acquisition des immobilisations (dont les honoraires d'acquisition versés à des agences ou notaires) ;
- les coûts des emprunts destinés au financement des acquisitions d'actifs.

Pour l'application du règlement CRC n° 2004-06, la méthode prospective a été retenue et appliquée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les immobilisations sont amorties, selon le mode linéaire, sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation probable des biens, soit :

- |  |                            |
|--|----------------------------|
| • immobilisations incorporelles                                      | 3 ans et 10 ans ;          |
| • immeubles de rapport   | 40 ans, 25 ans et 15 ans ; |
| • immeubles d'exploitation   | 40 ans, 25 ans et 15 ans ; |
| • matériel et outillage, matériel de transport et matériel de bureau | 5 ans ;                    |
| • matériel informatique  | 3 ans ;                    |
| • mobilier de bureau   | 10 ans ;                   |
| • agencements, aménagements, installations                           | 5 ans.                     |

Les immeubles d'exploitation et de rapport ont été décomposés et amortis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, comme suit :

- |  |          |
|--|----------|
| • structure et ouvrages assimilés                          | 40 ans ; |
| • toiture, chauffage, plomberie, électricité et menuiserie | 25 ans ; |
| • ravalement et ascenseurs                                 | 15 ans.  |

Pour les immeubles de rapport, aucun amortissement n'a été calculé sur la structure, pour tenir compte de la valeur résiduelle estimée au terme de la période d'amortissement.

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Sont inclus en immobilisations financières :

- les titres de participation qui représentent les participations détenues dans le capital de sociétés dans lesquelles l'Institut Pasteur exerce une influence notable, ou les titres destinés à être conservés durablement. Ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix de revient dans le cas de titres acquis par l'Institut Pasteur ou pour leur valeur estimée par des tiers dans le cadre de la réalisation des legs. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la direction de l'Institut Pasteur sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation ;

- les autres immobilisations financières qui correspondent aux versements effectués à titre de prêts aux organismes collecteurs de la participation des entreprises à l'effort de construction, aux prêts au personnel et aux dépôts et cautionnements versés.

Pour ce qui concerne les prêts relatifs à l'effort de construction, ils ne font pas l'objet d'actualisation et sont valorisés à leur valeur nominale.

## TITRES DE PLACEMENT STABLES

Sont incluses en « titres de placement stables » les valeurs mobilières, soit provenant de legs et successions, soit acquises à titre onéreux. Ces titres de placement font en majeure partie l'objet de mandats de gestion auprès d'organismes financiers de premier plan. Les règles de comptabilisation sont les suivantes :

- les titres cotés, actions et obligations détenus par l'intermédiaire de fonds communs de placement (FCP) sont enregistrés au prix d'achat des parts des FCP concernés ;

- les titres cotés provenant de libéralités sont entrés sur la base de leurs cours de bourse à leur date d'entrée en portefeuille. Ceux non cotés sont entrés à leur valeur vénale au jour d'entrée dans le patrimoine, laquelle est fixée à dire d'expert.

Une provision pour dépréciation est constatée dès que la valeur de marché (généralement, la valeur boursière à la clôture) devient inférieure à la valeur d'entrée en portefeuille des titres.

## STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

## CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non-recouvrabilité, compte tenu de l'ancienneté de la créance et de la situation du créancier.

## VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Sont inscrites dans ce poste les valeurs mobilières de placement autres que celles définies comme titres de placement durables. Elles suivent les mêmes règles de comptabilisation et d'évaluation.

## INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE, GRATIFICATIONS D'ANCIENNETÉ ET CONGÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les engagements d'indemnités de départ en retraite de l'Institut Pasteur vis-à-vis de ses salariés font l'objet d'une provision sur la base d'une évaluation actuarielle en fonction de la probabilité de départ à la retraite (60 à 70 ans), de l'âge du personnel, des probabilités de mortalité, des estimations d'évolution de salaires et d'un taux d'actualisation financière.

Ils tiennent compte également de l'application du nouvel accord d'entreprise à partir du 1<sup>er</sup> mai 2003, des nouvelles dispositions de la loi Fillon à partir du 21 août 2003 et des autres dispositions existantes jusqu'à ce jour.

Les écarts actuariels sont constatés directement en compte de résultat.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et en application des nouveaux règlements CRC n° 2000-06 sur les passifs, une provision est constituée sur l'exercice afin de couvrir les engagements pris par la Fondation en matière de congés de fin de carrière. La provision

couvre, selon une méthode de calcul actuarielle, les personnels qui, au 31 décembre de chaque année, ont été autorisés à bénéficier de ce régime prévu par l'article 48 de l'accord d'entreprise.

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que l'Institut Pasteur doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

La Fondation est engagée dans un certain nombre de litiges relatifs au cours normal de ses opérations concernant notamment des réclamations formulées par des tiers (coinventeurs et industriels). Le cas échéant, des provisions ont été constituées pour couvrir les risques encourus sur la base des meilleures estimations de la direction, après consultation de ses conseils juridiques.

## CONVERSION EN EUROS DES ÉLÉMENTS EN DEVICES ÉTRANGÈRES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice.



## COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

### NOTE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

En milliers d'euros

	Valeurs brutes début 2011	Acquisitions et poste à poste	Diminutions		Valeurs brutes fin 2011
			Cessions	Hors service et poste à poste	
<b>Immobilisations incorporelles<sup>(1)</sup></b>	<b>4 597</b>	<b>50</b>		<b>17</b>	<b>4 631</b>
Immobilisations incorporelles hors métropole	99			4	96
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>4 697</b>	<b>50</b>		<b>21</b>	<b>4 726</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains d'exploitation	11 256				<b>11 256</b>
Immeubles d'exploitation	182 248	4 423		5 520	<b>181 151</b>
Terrains et immeubles hors métropole	1 945	14			<b>1 960</b>
	<b>195 450</b>	<b>4 438</b>		<b>5 520</b>	<b>194 367</b>
Matériel et outillage	125 126	6 367	979	1 252	<b>129 263</b>
Mobilier et matériel de bureau	17 545	831	223	573	<b>17 579</b>
Matériel et mobilier hors métropole	7 326	388	26		<b>7 688</b>
	<b>149 997</b>	<b>7 586</b>	<b>1 228</b>	<b>1 825</b>	<b>154 530</b>
Agencements, aménagements, installations	17 314				<b>17 314</b>
Agencements, installations hors métropole	3 684	133	33		<b>3 783</b>
Autres immobilisations	328	47	46	30	<b>300</b>
Autres immobilisations hors métropole	237	7	3		<b>241</b>
<b>Immobilisations liées à l'exploitation</b>	<b>367 009</b>	<b>12 211</b>	<b>1 310</b>	<b>7 375</b>	<b>370 535</b>
Terrains de rapport	1 033	7			<b>1 040</b>
Immeubles de rapport	74 366	605	402	1 249	<b>73 321</b>
	<b>75 399</b>	<b>612</b>	<b>402</b>	<b>1 249</b>	<b>74 361</b>
Immobilisations en cours	41 108	38 478		6 077	<b>73 509</b>
Immobilisations en cours hors métropole	9	164			<b>172</b>
	<b>41 117</b>	<b>38 642</b>		<b>6 077</b>	<b>73 681</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>483 525</b>	<b>51 465</b>	<b>1 712</b>	<b>14 701</b>	<b>518 577</b>
<b>Total</b>	<b>488 222</b>	<b>51 515</b>	<b>1 712</b>	<b>14 722</b>	<b>523 303</b>

(1) Les acquisitions de logiciels d'un montant supérieur à 10 K€ sont enregistrées en immobilisations incorporelles. Les acquisitions importantes correspondent principalement aux travaux de rénovation de bâtiments.

### TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS CUMULÉS

En milliers d'euros

	Valeurs début 2011	Mouvements de l'année		Valeurs fin 2011
		Augmentations	Diminutions	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 010</b>	<b>273</b>	<b>17</b>	<b>3 266</b>
Immobilisations incorporelles hors métropole	61	18	1	<b>78</b>
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>3 071</b>	<b>291</b>	<b>18</b>	<b>3 344</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains d'exploitation				
Immeubles d'exploitation	109 237	4 380	4 655	<b>108 962</b>
Terrains et immeubles hors métropole	1 024	73	17	<b>1 080</b>
	<b>110 261</b>	<b>4 453</b>	<b>4 672</b>	<b>110 042</b>
Matériel et outillage	104 085	8 248	2 203	<b>110 130</b>
Mobilier et matériel de bureau	16 747	558	797	<b>16 508</b>
Matériel et mobilier hors métropole	5 976	549	141	<b>6 385</b>
	<b>126 808</b>	<b>9 355</b>	<b>3 140</b>	<b>133 022</b>
Agencements, aménagements, installations	17 314			<b>17 314</b>
Agencements, installations hors métropole	3 038	173		<b>3 212</b>
Autres immobilisations	304	12	76	<b>240</b>
Autres immobilisations hors métropole	232	3		<b>235</b>
<b>Immobilisations liées à l'exploitation</b>	<b>257 957</b>	<b>13 996</b>	<b>7 888</b>	<b>264 065</b>
Terrains de rapport	29	2		<b>31</b>
Immeubles de rapport	10 395	1 438	1 299	<b>10 534</b>
	<b>10 424</b>	<b>1 440</b>	<b>1 299</b>	<b>10 565</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>268 381</b>	<b>15 436</b>	<b>9 186</b>	<b>274 630</b>
<b>Total</b>	<b>271 452</b>	<b>15 727</b>	<b>9 204</b>	<b>277 974</b>

## NOTE 2 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En milliers d'euros

	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part de capital détenu	Valeurs brutes		Variations	Provisions	Valeurs nettes au 31-12-11	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la Fondation	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice connu	Bénéfice ou (perte) du dernier exercice connu
				Début 2011	Fin 2011							
<b>Titres de participation</b>				<b>4 309</b>	<b>4 265</b>	<b>-44</b>	<b>3 436</b>	<b>828</b>				
<b>Participations (détenues à plus de 50 %)</b>												
Pathoquest	10	-21	66,77 %	8	7	-1	7				0	-20
<b>Participations (détenues entre 10 % et 50 %)</b>												
Theravectys	65	1601	16,67 %	12	12			12			383	-1632
Anaconda Pharma	874	1622	11,77 %	296	296		2	294			1946	-1080
Soparbiotech	2 000	216	10,00 %	200	200			200			0	274
<b>Autres participations (détenues à moins de 10 %)</b>												
Quro	767	201	9,71 %	5	5			5			0	-1624
Ariana Pharma	71	1656	9,17 %	80	80			80			1 122	-62
Génomix Vision	236	2 764	5,52 %	14	14			14			747	-2 132
Cellectis	584	35 301	4,35 %	13	13			13			10 590	-5 910
Hybrigenics SA	1 247	1 627	2,23 %	569	569		505	64			3 735	-4 557
Genticel	700	13 597	1,84 %	84	84			84			3 475	-1 966
Fondation Pasteur Dakar				1 152	1 152		1 152					
Éditions Pasteur					14	14		14				
Fondation Pasteur Suisse					41	41		41				
<b>Autres</b>												
Immunothérapix				18	18		10	8				
Biocortech				50	50		50					
Pasteur Mediavita				335	335		335					
Theraptosis				1 361	1 361		1 361					
Diatos				15	15		15					
				98		-98						
<b>Autres immobilisations financières</b>												
Participation effort construction				1 152	1 152		1 152					
Prêts				1969	2 061	91		2 061				
Dépôts et cautionnements				149	159	9		159				
Immobilisations financières hors métropole				70	70		67	2				
<b>Total</b>				<b>6 497</b>	<b>6 554</b>	<b>56</b>	<b>3 504</b>	<b>3 050</b>				

## NOTE 3a – TITRES DE PLACEMENT STABLES

Au 31 décembre, les titres de placement stables se décomposent ainsi :

En milliers d'euros

	2011	2010
Actions	208 611	203 455
Obligations	135 380	171 624
Fonds diversifiés	232 433	231 639
Monétaire	12 014	25 807
Coupons courus sur obligations		1
Provisions	-95 963	-54 060
<b>Total net des titres cotés</b>	<b>492 474</b>	<b>578 466</b>
Autres titres non cotés	73	73
Provisions	-73	-73
<b>Total net des titres non cotés</b>		
<b>Total</b>	<b>492 474</b>	<b>578 466</b>

La valeur d'inventaire des titres cotés s'établit au 31 décembre 2011 à 492 768 K€ (581 703 K€ au 31 décembre 2010).

## NOTE 3b – VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre, les valeurs mobilières de placement se décomposent ainsi :

En milliers d'euros

	2011	2010
Sicav monétaires	2 063	8 787
Sicav monétaires (contrat CE)	2 723	8 578
Dépôts à terme	111 329	40 692
<b>Total métropole</b>	<b>116 115</b>	<b>58 058</b>
Valeurs mobilières de placement hors métropole	3 020	238
<b>Total général</b>	<b>119 135</b>	<b>58 295</b>

La valeur de marché des Sicav monétaires s'élève au 31 décembre 2011 à 7 850 K€ (17 633 K€ au 31 décembre 2010). Les dépôts à terme s'élèvent à 110 000 K€.



## NOTE 4a – ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES ET DES DETTES

En milliers d'euros

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans et plus	À plus de 5 ans
Clients	101 041	100 362	679	
<b>Autres créances d'exploitation</b>				
Créances fournisseurs	311	311		
Comptes courants	313	313		
État	8 970	8 970		
Autres	3 129	3 129		
<b>Total</b>	<b>12 723</b>	<b>12 723</b>		
<b>Total créances d'exploitation</b>	<b>113 764</b>	<b>113 084</b>	<b>679</b>	
Dettes financières <sup>(1)</sup>	42 263	11 050	15 966	15 247
Dettes fournisseurs	40 987	40 986		
Dettes sociales et fiscales	31 143	31 143		
Autres dettes	7 780	7 780		
<b>Total dettes</b>	<b>122 173</b>	<b>90 960</b>	<b>15 966</b>	<b>15 247</b>

(1) Dont deux emprunts souscrits auprès de la BNP :

- 1<sup>er</sup> emprunt souscrit au 31/12/2009 pour 20 000 K€ pour une durée de dix ans au taux fixe de 3,5 % pour le financement d'immeuble d'exploitation ;
- 2<sup>e</sup> emprunt souscrit au 31/03/2011 pour 20 000 K€ pour une durée de dix ans au taux variable Euribor 3 mois pour le financement d'immeuble de rapport.

## NOTE 4b – PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER

En milliers d'euros

	Montant
<b>Créances (produits à recevoir)</b>	
Obligations – coupons et intérêts courus à recevoir	
Clients – factures à établir	19 670
Personnel – frais personnel à recevoir	35
Impôts et taxes à recevoir	2 698
Autres créances – produits à recevoir	2 676
Produits financiers à recevoir	802
<b>Total produits à recevoir</b>	<b>25 881</b>
<b>Dettes (charges à payer)</b>	
Frais financiers à payer	2
Fournisseurs – factures non parvenues	26 517
Personnel – charges à payer	13 094
Organismes sociaux – charges à payer	6 584
Impôts et taxes à payer	3 124
Clients – avoirs à établir	739
Autres dettes – charges à payer	81
<b>Total charges à payer</b>	<b>50 140</b>

## NOTE 5 – FONDS PROPRES

En milliers d'euros

	Situation début 2011	Affectation 2010	Excédent 2011	Situation fin 2011
Fonds de dotation <sup>(1)</sup>	647 106	12 226		659 332
Excédent ou déficit <sup>(2)</sup>	35 078	-35 078	-25 455	-25 455
Report à nouveau	-2 902	22 853		19 951
<b>Total fonds propres</b>	<b>679 282</b>		<b>-25 455</b>	<b>653 827</b>

(1) Affectation de la part supérieure à 300 000 € minorée d'un montant global de 10 000 000 € (article 19b des statuts – délibération du conseil d'administration du 28/04/2011) ramené à 0 € au 31 décembre 2011.

(2) Dont contribution hors métropole - 527 K€.

## NOTE 6 – SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

En milliers d'euros

	Reçues		Inscrites au compte de résultat	Valeur nette
	État	Autres		
Situation début 2011	23 520	24 115	-13 794	33 840
Subventions 2011	1 451	4 371		5 822
Reprise correspondant à des investissements entièrement amortis		-715	715	
Amortissements de 2011 couverts par des subventions			-2 058	-2 058
<b>Total métropole</b>	<b>24 971</b>	<b>27 771</b>	<b>-15 137</b>	<b>37 605</b>
Situation début exercice hors métropole	3 421	2 200	-4 179	1 442
Subventions 2011 hors métropole	215			215
Amortissements de 2011 couverts par des subventions hors métropole			-269	-269
<b>Total métropole</b>	<b>3 635</b>	<b>2 200</b>	<b>-4 448</b>	<b>1 388</b>
<b>Total général</b>	<b>28 606</b>	<b>29 972</b>	<b>-19 585</b>	<b>38 992</b>

## NOTE 7 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros

	Solde début 2011	Dotations	Reprises sans objet	Reprises utilisées	Solde fin 2011
Risques généraux inhérents à l'activité de l'Institut Pasteur	21 896	1 954	- 1 857	- 1 558	<b>20 435</b>
Litiges valorisation	2 390			- 40	<b>2 350</b>
Indemnités de départ en retraite <sup>(1)</sup>	27 042	1 454	- 32	- 268	<b>28 196</b>
Instances prud'homales en cours	827	234	- 107	- 229	<b>724</b>
Divers (différence de change)	240	155	- 240		<b>155</b>
<b>Total métropole</b>	<b>52 395</b>	<b>3 796</b>	<b>- 2 236</b>	<b>- 2 095</b>	<b>51 860</b>
Indemnités de départ en retraite et autres risques sociaux hors métropole	779	11	- 91	- 50	<b>649</b>
<b>Total général</b>	<b>53 174</b>	<b>3 807</b>	<b>- 2 327</b>	<b>- 2 145</b>	<b>52 509</b>

Les provisions pour litiges couvrent notamment les risques identifiés au titre de certains litiges en cours, sur la base de la meilleure estimation de leurs coûts probables effectuée par la direction, après consultation de ses conseils juridiques. Ces estimations s'appuient sur des hypothèses qui sont considérées comme raisonnables par la direction, sur la base des informations actuellement disponibles. Cependant, considérant les incertitudes inhérentes à ces procédures, l'Institut ne peut exclure que la résolution de ces litiges puisse avoir un impact défavorable significatif sur ces estimations.

(1) Les principales hypothèses actuarielles retenues pour les estimations des engagements de retraite sont les suivantes :

- taux d'actualisation 4,60 %
- taux d'inflation attendu sur le long terme 2,00 %
- taux de progression des salaires 2,00 %
- taux de charges sociales et fiscales patronales 50,00 %
- type de départ à la retraite : les hypothèses concernant le mode de départ à la retraite ont été modifiées pour tenir compte des évolutions réglementaires et de leur prise en compte par l'entreprise dans sa définition de sa politique en la matière dès 2008.

Celles retenues au 31/12/2011 sont les suivantes :

Personnel administratif né avant le 1<sup>er</sup> janvier 1958 } À l'initiative du salarié à 62 ans

Personnel administratif né à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1958 } À l'initiative du salarié à 62 ans.

\* L'indemnité de départ est soumise à charges sociales

Personnel scientifique } À l'initiative de l'employeur à 70 ans.

\* L'indemnité de départ en retraite est soumise à une taxe de 50 % et son montant ne peut être inférieur à l'indemnité légale de licenciement.

## NOTE 8 – FONDS DÉDIÉS

En milliers d'euros

	Solde début 2011	Dotations	Reprises	Solde fin 2011
Sur contrats de recherche et développement	16 918	2 105	- 16 918	<b>21 054</b>
Sur dons et legs affectés	5 046	5 389	- 5 046	<b>5 389</b>
<b>Total métropole</b>	<b>21 964</b>	<b>26 444</b>	<b>- 21 964</b>	<b>26 444</b>
Sur contrats de recherche hors métropole	92	142	- 92	<b>142</b>
<b>Total général</b>	<b>22 056</b>	<b>26 586</b>	<b>- 22 056</b>	<b>26 586</b>

## NOTE 9 – PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

En milliers d'euros

	2011	2010
Legs en cours	<b>31 061</b>	25 600
Conventions de recherche	<b>48 165</b>	40 464
Autres produits	<b>9 559</b>	13 485
<b>Total métropole</b>	<b>88 784</b>	<b>79 549</b>
PCA hors métropole	<b>2 750</b>	103
<b>Total général</b>	<b>91 534</b>	<b>79 652</b>

Les produits constatés d'avance figurent au passif en application des principes de reconnaissance des revenus sur legs, d'une part, et des revenus sur contrats et conventions de recherche pluriannuels, d'autre part, présentés dans la note de description des règles et méthodes comptables. Les produits constatés d'avance sur legs seront enregistrés en produits d'exploitation au fur et à mesure de la clôture des lots de legs concernés. Les autres produits constatés d'avance, destinés généralement à couvrir des dépenses de recherche futures engagées, seront enregistrés en produits d'exploitation selon les conditions contractuelles les régissant.

## COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

### NOTE 10 – PRODUITS D'EXPLOITATION

En milliers d'euros

	31-12-11	31-12-10
<b>Apport de l'État</b>		
Subvention recherche	56 422	55 056
Compte d'affectation spéciale Institut national de veille sanitaire	5 505	5 772
	<b>61 927</b>	<b>60 828</b>
<b>Revenus des activités propres</b>		
<b>Redevances industrielles</b>	<b>37 240</b>	<b>37 178</b>
<b>Ventes et services</b>	<b>17 454</b>	<b>22 783</b>
Centre médical	4 974	5 311
Ventes et prestations	2 912	2 937
Remboursements de salaires	3 853	4 242
Autres produits	5 715	10 294
<b>Contrats, conventions</b>	<b>44 899</b>	<b>39 506</b>
Contrats industriels de R&D	5 571	2 790
Conventions et contrats publics de recherche	21 498	17 668
Contrats européens et internationaux	12 060	12 663
Autres conventions et libéralités	5 771	6 385
	<b>99 593</b>	<b>99 467</b>
<b>Mécénat et produit du patrimoine</b>		
<b>Mécénat</b>	<b>33 702</b>	<b>43 402</b>
Dons	17 493	18 075
Taxe d'apprentissage	1 367	1 488
Legs (part inférieure à 300 K€)	14 842	19 840
Legs (transfert des produits exceptionnels)		4 000
<b>Produits du patrimoine</b>	<b>6 737</b>	<b>5 043</b>
Loyers	6 303	4 525
Produits agricoles	434	518
	<b>40 439</b>	<b>48 445</b>
<b>Reprises sur provisions</b>	<b>5 955</b>	<b>9 363</b>
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</b>		
Report des ressources affectées non utilisées	21 964	19 725
<b>Transferts de charges</b>	<b>356</b>	<b>585</b>
<b>Total</b>	<b>230 233</b>	<b>238 412</b>

### NOTE 11 – EXCÉDENT OU DÉFICIT FINANCIER

En milliers d'euros

	31-12-11	31-12-10
<b>Produits financiers</b>		
Revenus des participations	10 868	10 873
Autres intérêts et produits assimilés	2 240	269
Différences positives de change	409	370
Reprises sur provisions pour risques	240	290
<b>Total</b>	<b>13 757</b>	<b>11 802</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	155	240
Intérêts et charges assimilées	1 122	679
Différences négatives de change	54	65
<b>Total</b>	<b>1 331</b>	<b>985</b>
Contribution des établissements hors métropole	3	-2

### NOTE 12 – EXCÉDENT OU DÉFICIT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros

	31-12-11	31-12-10
<b>Produits exceptionnels</b>		
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Part des dons et legs > 300 000 €	15 726	16 226
Legs (transfert en produits d'exploitation)		-4 000
Autres opérations de gestion	37	68
Reprises de provisions pour risque exceptionnel		
<b>Sur opérations en capital</b>	<b>2 888</b>	<b>1 496</b>
<b>Sur opérations financières</b>		
Profits sur cessions titres de placement	5 510	6 421
Reprises de provisions sur titres de placement	4 914	21 486
Profits sur cessions titres de participation et reprises de provision	134	25
<b>Total</b>	<b>29 209</b>	<b>41 721</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
<b>Sur opérations de gestion</b>	<b>42</b>	<b>3</b>
<b>Sur opérations en capital</b>	<b>1 231</b>	<b>181</b>
<b>Sur opérations financières</b>		
Perte sur cessions titres de placement	6 279	6 997
Dotations aux provisions sur titres de placement	46 817	21
Perte sur cessions titres de participation et dotations aux provisions	1 624	308
<b>Total</b>	<b>55 993</b>	<b>7 510</b>
Contribution des établissements hors métropole	-79	71

## NOTE 13 – COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

En millions d'euros

Emplois	Emplois de N = compte de résultat	Affectations par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Ressources	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		84,9
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>180,4</b>	<b>47,6</b>	<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>58,4</b>
1-1 Réalisées en France	172,1	47,2	1-1 Dons et legs collectés	48,1	
Actions réalisées directement	166,6	47,2	Dons manuels non affectés	10,1	
Recherche	152,0	44,5	Dons manuels affectés	7,6	
Actions de santé publique	12,3	2,2	Legs et autres libéralités non affectés	25,2	
Enseignement	2,3	0,4	Legs et autres libéralités affectés	5,1	
Versements à d'autres organismes agissant en France	5,5	0	1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	10,4	
Reversements pour compte de tiers	4,9				
Autres versements	0,6		<b>2 - AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>1,6</b>	
1-2 Réalisées à l'étranger	8,3	0,4			
Actions réalisées directement	6,3	0	<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>96,9</b>	
Versement à un organisme central ou d'autres organismes	2,0	0,4	<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>76,7</b>	
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>7,0</b>	<b>1,3</b>	I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	233,7	
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	6,1	1,1	II Reprises des provisions	11,2	
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,2	0	III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	22,0	
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,7	0,1	IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tab. des fonds dédiés)		-0,2
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24,9</b>	<b>4,6</b>	V Insuffisance de ressources de l'exercice		
		53,4	<b>VI Total général</b>	<b>266,9</b>	<b>58,2</b>
I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	212,3				
II Dotations aux provisions	53,6		<b>VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	<b>53,9</b>	
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	26,4		<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>89,2</b>
IV Excédent de ressources de l'exercice	-25,5				
<b>V Total général</b>	<b>266,9</b>				
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0,7			
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0,2			
<b>VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>53,9</b>			

### ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales  
Frais de recherche de fonds  
Frais de fonctionnement et autres charges

Bénévolat  
Prestations en nature  
Dons en nature

Ratio de collecte : 10,37 %

## LE COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

Le compte emploi des ressources est établi conformément au règlement du comité de la réglementation comptable 2008-12.

La note de commentaires ci-jointe a pour objectif de présenter le compte emploi des ressources de l'Institut Pasteur et l'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et, plus précisément, par mission sociale (recherche, santé publique, enseignement), frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

• **Les emplois** sont évalués suivant le coût complet par destination (correspondant aux coûts de fonctionnement et de personnel, augmentés des coûts indirects).

• **Les missions sociales** s'élèvent à 180,4 M€, représentant ainsi 85 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat, et correspondent, en application de nos statuts, à nos activités de recherche, de santé publique et d'enseignement. La part des activités réalisées en France s'élève à 172,1 M€ et celles réalisées à l'étranger, dans le Réseau International des Instituts Pasteur (RIIP), à 8,3 M€.

Le versement à d'autres organismes agissant en France correspond à la part des redevances reversées aux organismes copropriétaires, l'Institut Pasteur percevant l'ensemble des ressources de redevances afférentes à la copropriété et inscrit en autres produits.

• **Les frais de recherche de fonds** correspondent à ceux engagés pour collecter des fonds auprès du public (dons et legs principalement), pour la recherche d'autres fonds privés (correspondant à des actions de mécénat) ainsi que pour la recherche de subventions et autres concours publics dans le cadre d'appel d'offres de la Communauté européenne et de l'Agence nationale pour la recherche (ANR) par exemple.

Ils représentent 4,4 % des ressources y afférentes ; ceux spécifiquement engagés pour la collecte auprès du public s'élèvent à 10,4 % des dons, legs et produits liés à l'appel à la générosité du public enregistrés.

• **Les frais de fonctionnement** correspondent aux charges des directions de l'Institut Pasteur, non spécifiquement affectés à nos missions sociales (directions générales, financière, ressources humaines, juridique...) et représentent 11,7 % du total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat.

• **L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public** est répartie comme suit :

- les dons et legs affectés à nos missions sociales sont, en respect de la volonté du donateur ou du testateur, mis à disposition de nos unités de recherche l'année de leur perception ;
- les ressources collectées auprès du public, correspondant aux dons et legs non affectés et aux autres produits liés à l'appel à la générosité publique, sont allouées sur une base proportionnelle aux dépenses qui ne font pas l'objet d'un financement spécifique.

• **Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice** s'élève à 84,9 M€. Il correspond au fonds associatif auquel est appliqué un pourcentage moyen des trois dernières années des dons et legs non affectés, rapporté à nos ressources totales, pour la constitution du report d'origine, augmenté de l'excédent constaté en 2010 sur les ressources collectées auprès du public non affectées.

• **Les ressources collectées auprès du public** (58,4 M€) correspondent aux dons et legs (affectés ou non affectés) collectés directement ou par l'intermédiaire d'organismes eux-mêmes collecteurs de fonds (FRM, AFM...) ainsi qu'aux revenus de nos immeubles de rapport. Les actions de mécénat auprès des entreprises sont inscrites en dons manuels (7,1 M€) et en autres fonds privés (0,1 M€). Par ailleurs, certaines actions spécifiques financent des investissements (3 M€).

• **Les autres fonds privés** (1,6 M€) sont relatifs au mécénat d'entreprise et aux financements de conventions privées.

• **Les subventions et autres concours publics** (96,9 M€) regroupent les subventions versées par le ministère de la Recherche, le ministère de la Santé et l'ensemble des conventions de recherche de financeurs publics (Union européenne, ANR...) ainsi que la taxe d'apprentissage.

• **Les autres produits** regroupent l'ensemble des autres ressources de l'Institut Pasteur (76,7 M€) (redevances, ventes et services, produits financiers et produits exceptionnels...).



## AUTRES INFORMATIONS

### NOTE 14 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### Engagements donnés

##### M. Herzberg

Dans le cadre de sa participation dans la société Collectis, l'Institut Pasteur s'est engagé à verser à M. Herzberg, pour le suivi des activités de cette société dont elle est actionnaire, 2 % des plus-values réalisées éventuellement lors de la cession des actions de la société Collectis : cet engagement est lié au fait que M. Herzberg continue à apporter son aide à la société Collectis pour toutes questions relevant de ses compétences jusqu'à la date de ladite cession.

##### Garantie pour le prêt de l'Agence française de développement à l'Institut Pasteur du Cambodge

L'Institut Pasteur a conclu, en septembre 2006, une garantie à première demande à hauteur de 400 000 € pour le prêt consenti par l'Agence française de développement à l'Institut Pasteur du Cambodge concernant la construction d'un laboratoire P3. Cette garantie a une durée de dix ans correspondant à la durée du prêt.

##### Engagement de souscription au fonds commun de placement à risque Bioam

L'Institut Pasteur s'est engagé à souscrire au fonds commun de placement à risque Bioam en septembre 2000 à hauteur de 1 000 000 €.

Au 31 décembre 2011, 950 000 € ont déjà été versés et 50 000 € restent à verser et constituent donc un engagement hors bilan.

##### Engagement de souscription au fonds commun de placement à risque BioDiscovery II

L'Institut Pasteur s'est engagé à souscrire au fonds commun de placement à risque BioDiscovery II en décembre 2004 à hauteur de 2 000 000 €.

Au 31 décembre 2011, 1 758 000 € ont déjà été versés et 242 000 € restent à verser et constituent donc un engagement hors bilan.

##### Création dans le cadre du programme Investissements d'avenir d'un institut de recherche technologique (IRT)

L'Institut Pasteur participe au projet de création de l'IRT dénommé Bioaster. Cette création se fera sous la forme d'une fondation de coopération scientifique (FCS); avec une donation de la part de l'Institut Pasteur de 300 000 € sur cinq ans.

##### Adhésion au Réseau thématique de recherche avancée (RTRA) GIP Canceropole

L'Institut Pasteur subventionne ce réseau à hauteur de 135 000 € pour une durée de neuf ans, soit 15 000 € par an.

Au 31 décembre 2011, 60 000 € ont déjà été versés et 75 000 € restent à verser et constituent donc un engagement hors bilan.

##### Protocole d'accord relatif à la mise en œuvre du Plan emploi seniors à l'Institut Pasteur

Le protocole a été signé par les parties en date du 15/01/2010. Ce protocole propose une majoration de l'indemnité de départ en retraite de deux mois ou d'un mois pour un départ annoncé

18 mois ou 12 mois au plus tard avant la date envisagée du départ en retraite. Cette majoration s'applique pour tout départ en retraite entre 60 et 64 ans à l'initiative du salarié intervenant entre le 1/01/2011 et le 31/12/2012. Son financement est assuré dans la limite de 300 000 € par année charges comprises.

##### IP Guadeloupe

Ligne de crédit DAILLY de 100 000 € pour un projet de recherche (Feder).

Crédit-bail sur sept véhicules à compter d'octobre 2011 (loyer mensuel 2 935 € sur 48 mois), donc un engagement hors bilan au 31 décembre 2011 de 132 075 €.

##### Droit individuel à la formation (DIF)

Le nombre d'heures créditées aux salariés de l'Institut Pasteur de Paris s'élève au 31 décembre 2011 à 139 735 heures et à 6 483 heures pour l'Institut Pasteur de Guyane.

#### Engagements reçus

Les engagements reçus sont exclusivement composés des legs et donations acceptés par le bureau du conseil d'administration et en cours de réalisation. Ces engagements reçus sont évalués de façon estimative pour leur montant net des frais de réalisation.

Au 31 décembre, leur montant correspond à la valeur d'estimation nette initiale de chaque legs en cours, déduction faite des encaissements nets déjà réalisés. Au cours de l'exercice, ces engagements reçus ont évolué comme suit :

En milliers d'euros

	Engagements reçus acceptés	Engagements reçus autorisés par l'administration	Total des engagements reçus
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2011	17 517	32 559	50 076
Legs acceptés sur l'exercice	39 692		39 692
Legs autorisés par l'administration sur l'exercice	-55 461	55 461	0
Écart de réestimation par l'administration		0	0
Encaissements nets de l'exercice		-26 404	-26 404
Écart de réalisation sur legs terminés		466	466
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>1 748</b>	<b>62 082</b>	<b>63 830</b>

Compte tenu des encaissements nets déjà effectués sur legs et donations encore en cours à la clôture (montants inscrits au bilan en produits ou charges constatés d'avance), le total potentiel des legs et donations à constater en résultat ou en fonds associatifs

(fonds propres et subventions d'investissement sur biens non renouvelables) sur les prochains exercices s'élève à 93 552 K€ calculés comme suit :

En milliers d'euros

	Montant
<b>Total des engagements reçus à la clôture (hors bilan ci-dessus)</b>	<b>63 830</b>
Plus : produits constatés d'avance au bilan (encaissements nets des legs en cours)	31 061
Moins : charges constatées d'avance au bilan	-1 339
<b>Total estimé des legs et successions acceptés et en cours de réalisation</b>	<b>93 552</b>
Dont :	
- produits à constater dans les résultats futurs	
- montants à inscrire en fonds propres	
- montants à inscrire en subventions d'investissement	93 552

## Renseignements comparatifs concernant les legs

En milliers d'euros

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Hors bilan – flux annuels</b>					
Legs acceptés par le bureau du conseil d'administration (y compris les modifications postérieures)	24 029	26 322	26 634	29 086	<b>39 692</b>
Legs numérotés ayant reçu l'autorisation de l'administration compétente	51 677	30 066	23 160	21 718	<b>55 461</b>
<b>Effets en compte de résultat</b>					
Part des legs terminés affectée à l'exploitation	25 741	23 254	23 977	23 840	<b>14 842</b>
Part des legs terminés portée en produits exceptionnels	16 565	18 183	16 532	12 019	<b>15 517</b>
<b>Legs et successions acceptés et en cours de réalisation au 31 décembre de chaque année (analyse ci-avant)</b>	<b>92 280</b>	<b>87 706</b>	<b>72 581</b>	<b>74 635</b>	<b>93 552</b>

Avance exceptionnelle avec clause de retour à meilleure fortune : nous avons effectué en 2009 une avance exceptionnelle avec clause de retour à meilleure fortune à l'Institut Pasteur du Cambodge pour un montant de 100 000 euros.

## NOTE 15 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction.

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, y compris les droits d'inventeurs perçus, s'est élevé pour l'exercice 2011 à 1 629 612 euros.

Par ailleurs, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature se sont élevées, pour l'exercice 2011, à 535 623 euros.

## NOTE 16 – EFFECTIF DES SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE

	Femmes		Hommes		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Chercheurs	287	288	314	307	601	595
Chercheurs hors métropole	1	2	1	3	2	5
Ingénieurs, techniciens, administratifs	855	846	411	413	1 266	1 259
Ingénieurs, techniciens, administratifs hors métropole	75	76	41	43	116	119
<b>Total</b>	<b>1 218</b>	<b>1 212</b>	<b>767</b>	<b>766</b>	<b>1 985</b>	<b>1 978</b>

Il s'agit de l'effectif total, c'est-à-dire des salariés présents et ceux dont le contrat est temporairement suspendu.

# RAPPORTS

DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux membres du conseil d'administration  
Aux membres de l'assemblée

Institut Pasteur  
25-28, rue du Docteur-Roux  
75724 Paris Cedex 15

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration en application de l'article 9 des statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Institut Pasteur, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directeur général en application de l'article 14 des statuts. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### 2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

a – Votre Fondation tire une partie significative de ses ressources des dons, successions et donations qui lui sont faits. Les traitements comptables détaillés appliqués à ces différentes libéralités sont précisés dans le chapitre de l'annexe consacré aux règles et méthodes comptables et les montants en jeu sont analysés dans les notes 10 (Produits d'exploitation), 12 (Excédent ou déficit exceptionnel) et 14 (Engagements hors bilan) de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié le caractère appro-

prié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe ainsi que leur conformité à la réglementation comptable française en vigueur telle que précisée, le cas échéant, par les statuts de la Fondation et nous sommes assurés de leur correcte application.

b – Dans le cadre de son activité, votre Fondation détient des positions sur titres. Les sections de l'annexe consacrées aux règles et méthodes comptables applicables aux Immobilisations financières, aux Titres de placement stables et aux Valeurs mobilières de placement, ainsi que les notes 2 (Immobilisations financières) et 3 (Titres de placement stables et valeurs mobilières de placement) de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables de classement et d'évaluation relatives à ces positions et vous informent sur leur nature et leurs montants. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes retenues. Nous avons également mis en œuvre les travaux nécessaires pour nous assurer que les provisions sur titres sont évaluées de façon satisfaisante.

c – Votre Fondation constitue des provisions destinées à faire face aux risques et charges identifiés (note 7 de l'annexe), en fonction de sa meilleure estimation des coûts potentiellement encourus. Dans le cadre de notre appréciation de ces provisions, nous avons examiné les éléments d'information sur lesquels ces estimations sont fondées. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables ou des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 3 mai 2012

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit



Philippe Vogt

## RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

(RÉUNION DES MEMBRES DE LA FONDATION RELATIVE À L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011)

Aux membres du conseil d'administration  
Aux membres de l'assemblée

Institut Pasteur  
25-28, rue du Docteur-Roux  
75724 Paris Cedex 15

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DES MEMBRES

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de la Fondation en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

### CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR LES MEMBRES

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre Fondation, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par les membres au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aux termes d'une convention cadre signée le 1<sup>er</sup> février 2008 et organisant sur trois ans les conditions d'octroi de subventions annuelles, une subvention est accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à l'Institut Pasteur de Paris. Au titre de l'année 2011 et selon l'arrêté ministériel signé le 23 février 2011, la somme attribuée à l'Institut Pasteur de Paris s'élève à 57 954 333 € (mise en réserve à hauteur de 1 531 939 €). La somme de 56 422 394 € a été encaissée et comptabilisée en produit sur l'exercice 2011.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 3 mai 2012

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit



Philippe Vogt







**Institut Pasteur**  
Direction de la communication et du mécénat  
25-28, rue du Docteur-Roux  
75724 Paris Cedex 15  
[www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr)